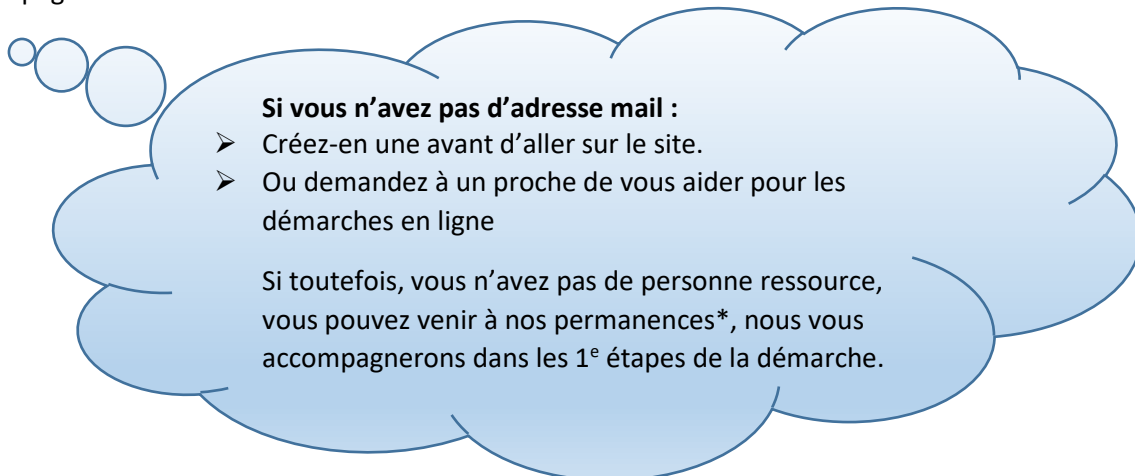


## Marche à suivre pour déposer une demande de subvention auprès de l'Anah

Munissez-vous de **votre adresse mail** et de votre **avis d'imposition sur les revenus n-2** pour remplir la 1<sup>e</sup> page du site.



Sur internet, allez sur : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>



**Commencer ma démarche**


Remplissez la 1<sup>e</sup> page

Astuce : cliquer sur le ? pour avoir des infos complémentaires.

**Continuer**



### **1** Identité


 si vous souhaitez qu'un proche suive votre dossier en plus de vous, cocher :

Une personne à contacter pour les démarches une personne de mon choix (parent, voisin...), et indiquer son adresse mail.

**Continuer**




### **2** Imposition

 Pour rajouter l'avis d'imposition de votre conjoint/de vos enfants vivant sous le même toit que vous, cliquez sur **Ajouter un avis d'imposition +**

**Continuer**



### 3 Occupants

 Vous pouvez rajouter d'autres personnes vivant dans le logement (enfant nés récemment...) et/ou les enfants à naître

Continuer

### 4 Travaux

Indiquez les problèmes rencontrés dans votre logement et les travaux que vous envisagez

Continuer

### 5 Eligibilité


En fonction des informations rentrées précédemment,

- Soit vous n'êtes pas éligible aux aides de l'Anah, vous serez réorienté vers le Point rénovation info service (PRIS) qui vous apportera des informations sur les autres aides.
- Soit vous êtes éligible aux aides, à la page suivante **créez votre compte** avec votre adresse mail et un mot de passe (au moins 6 caractères).

Continuer

### 6 Contacts

Pour monter votre dossier, vous devez passer par un opérateur.  
Son nom et ses coordonnées s'afficheront. Cliquer sur **Choisir**

Quand le compte est créé, Si vous souhaitez échanger avec les différents intervenants (le Département, l'opérateur...), utilisez la messagerie partagée 

#### \* Lieux et horaires des permanences

Angers – Département de Maine-et-Loire, 48 B Bd Foch, le mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h  
Saumur et Beaupréau contacter le Service Habitat du Département  
Tel : 02 41 18 80 79